



Messages politiques clés du CCRE  
sur la politique de cohésion  
et la stratégie Europe 2020

Conseil des Communes  
et Régions d'Europe  
Council of European  
Municipalities and Regions

**Conseil des Communes et Régions d'Europe**

Chargée de mission: Marit Schweiker

Email : [marit.schweiker@ccre-cemr.org](mailto:marit.schweiker@ccre-cemr.org)

Tél.: + 32 2 500 05 44

## **Messages politiques clés du CCRE sur La politique de cohésion et la stratégie Europe 2020**

### **1. La politique de cohésion et la stratégie Europe 2020 peuvent toutes deux contribuer à la réalisation du nouvel objectif communautaire de cohésion territoriale inscrit dans le traité de Lisbonne**

Alors que la stratégie Europe 2020 est une stratégie visant à surmonter la crise et à relever les défis auxquels l'Union européenne sera confrontée à l'avenir, la cohésion territoriale, quant à elle, tout comme la cohésion économique et sociale, est un objectif de l'Union européenne, inscrit dans le traité. La politique de cohésion, par son approche décentralisée et une gouvernance à multi-niveaux, est la seule politique communautaire à relier les objectifs de la stratégie Europe 2020 au niveau local et régional.

### **2. La politique de cohésion n'est pas une annexe de la stratégie Europe 2020**

La politique de cohésion est une politique à part entière dont le but est de réduire les disparités régionales existantes et de promouvoir le développement harmonieux de toutes les régions de l'UE. Tant la politique de cohésion que la stratégie Europe 2020 visent au développement durable de l'UE. C'est pourquoi les institutions européennes et les Etats membres devraient identifier des synergies et définir les mécanismes de coordination entre ces deux éléments. Les instruments financiers qui seront utilisés par l'UE pour atteindre à la fois les objectifs de cohésion et ceux de la stratégie Europe 2020 incluent les fonds structurels et de cohésion, mais ces instruments doivent encore être complétés par d'autres fonds communautaires et nationaux, et notamment de nouvelles solutions innovantes en matière d'ingénierie financière.

### **3. La gouvernance à multi-niveaux et une approche intégrée sont nécessaires pour faire de l'initiative Europe 2020 un succès**

La stratégie Europe 2020 repose malheureusement sur une approche thématique et sectorielle. Pour être efficace, elle devrait plutôt suivre une approche intégrée et territoriale, basée sur une gouvernance à multi-niveaux et des zones fonctionnelles. A cet égard, la politique de cohésion, en tant que politique de développement horizontale, fondée sur le territoire, peut servir de modèle au projet Europe 2020.

### **4. La stratégie Europe 2020 a besoin de l'adhésion ferme de tous les niveaux de gouvernement**

Afin de susciter l'adhésion, les institutions européennes et les Etats membres, en étroite coopération avec les collectivités locales et régionales, doivent présenter une feuille de route afin de rendre la stratégie opérationnelle. Cette feuille de route comprendra des recommandations pour la mise en œuvre de la stratégie, qui reconnaissent le rôle crucial des collectivités locales et régionales.

Le CCRE préconise également un engagement fort des collectivités locales et régionales dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des plans d'action nationaux relatifs à la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020.

## **5. Ingénierie financière pour une approche politique intégrée**

L'architecture budgétaire devrait également refléter une approche intégrée, visant à combiner les fonds de différents programmes. Le budget européen devrait répartir en priorité les aides financières en faveur de la politique de cohésion. Les institutions européennes, en coopération avec les Etats membres, devraient élaborer des lignes directrices et des recommandations sur la façon d'utiliser les différents programmes et initiatives communautaires, financés à partir du budget de l'UE et des budgets des Etats membres, pour réaliser les objectifs liés à l'initiative Europe 2020.

## **6. Nécessité d'identifier les éléments de l'initiative Europe 2020 qui peuvent être mieux traités par la politique de cohésion que par une approche sectorielle**

Identifier les types de projets ou thèmes liés à l'initiative Europe 2020 qui peuvent être mieux traités par la politique de cohésion, plutôt que par les fonds thématiques, améliorera la réalisation future. Il est également important d'établir, au niveau des règles communautaires, une démarcation claire entre les fonds, suivant une méthodologie similaire à celle utilisée entre les fonds ruraux et structurels au niveau opérationnel. Les règles communautaires régissant les fonds thématiques devraient clairement indiquer quels thèmes, phases du programme ou priorités, ont effectivement un lien avec la politique de cohésion et les fonds structurels.

## **7. La politique de cohésion est une politique en faveur du développement et de la restructuration des régions et des villes européennes, et non un instrument destiné à punir les Etats membres**

Le CCRE est fermement opposé à la proposition de conditionnalité en rapport avec le pacte de stabilité et de croissance. La politique de cohésion est une politique de développement, et non un instrument de correction appelant à une gestion financière saine par les Etats membres. Les institutions européennes et le Conseil doivent utiliser d'autres outils pour s'assurer du respect du pacte de stabilité et de croissance.

## **8. L'UE a besoin de ses régions et de ses communes pour faire de la stratégie UE 2020 un succès**

Puisque le succès de la stratégie Europe 2020 dépend des régions et des communes, la Commission et les Etats membres devraient envisager des mesures de développement des compétences à l'attention des collectivités locales sous la forme d'assistance technique et de soutien extérieur.

\*\*\*



**> CEMR Paris**

15 Rue de Richelieu  
F-75001 Paris  
Tel : + 33 1 44 50 59 59  
Fax : + 33 1 44 50 59 60  
[www.ccre.org](http://www.ccre.org)  
E-mail : [cemr@ccre.org](mailto:cemr@ccre.org)

**> CEMR Brussels**

Square De Meeûs 1,  
B-1000 Brussels  
Tel : + 32 2 511 74 77  
Fax : + 32 2 511 09 49  
[www.ccre.org](http://www.ccre.org)  
E-mail : [cemr@ccre.org](mailto:cemr@ccre.org)



DG Education and culture

With the financial support of the European Commission.  
Support for bodies active at European level in the field of active European citizenship



CEMR partner